La structure "verbe + adjectif"
***Parler vrai, dire juste, faire simple* et compagnie**

Martin Hummel
Université de Graz

Introduction

Traditionnellement, une construction est une règle qui permet de donner une interprétation fonctionnelle (grammaticale) à une combinaison syntaxique d'unités lexicales d'un certain type, comme par exemple la combinaison entre un verbe et un adjectif (cf. Crystal 2008, *s.v.*). Goldberg (1995, p. 1) propose une définition plus restrictive, selon laquelle une *construction grammaticale* combine une forme et un sens, indépendamment des mots qui entrent dans cette relation. Or, cette définition vaut exclusivement pour les *constructions* ou *règles grammaticales* établies dans l'usage. Mais comment naissent les constructions ? Sont-elles toutes figées en termes de forme et de sens ? Et comment expliquer le fait que la même combinaison « verbe + adjectif » produise toute une série de constructions : prédication seconde, modification de manière du verbe, construction à verbe copule, etc. ?

La distinction entre « structure » et « construction » nous permet de mieux aborder la dynamique de la construction grammaticale (voir Hummel, sous presse a). Il est en effet capital de tenir compte du fait que, contrairement à ce que l'on entend couramment, la communication ne consiste pas à transmettre directement une information d'un locuteur à l'autre. La seule chose que reçoit celui qui écoute un discours ou qui lit un texte est ce que ses sens perçoivent physiquement : les sons, les lettres, les gestes, éventuellement des odeurs, etc. Le locuteur qui a appris la langue va associer ces stimuli à des contenus. C'est à partir de ce processus associatif que le locuteur, dans la mesure du possible, et sans garantie de succès, va *reconstruire* le message reçu. Si nous nous limitons aux codes parlés et écrits, on peut dire que celui qui écoute un message perçoit des *structures*, audibles ou visibles. Ces structures sont le point de départ d'un effort cognitif souvent appelé *interprétation* à partir de ce que l'on sait de ces structures et de ce que l'on infère du contexte à l'aide de l'expérience communicative.

Les interprétations que les grammairiens attribuent à des schémas appelés *constructions* sont souvent bien établies dans la conscience des locuteurs, ou, autrement dit, grammaticalisées dans l'usage de la langue. Mais nous verrons que la réalité est moins claire, plus variable et plus productive que nous le font croire les règles établies. Ceci rejoint Goldberg (2006), qui parle de *généralisations de surface* (« surface generalizations »), donc de la naissance de constructions à partir d'interprétations répétées et généralisées. Les constructions ne sont donc plus « prédictibles » à partir de la structure qui les soutient mais sujettes à interprétation. Tout est impulsé par le fait que le locuteur présume que les structures perçues sont porteuses de sens. Par conséquent, notre analyse de la combinaison « verbe + adjectif » se fera par rapport aux termes de *structure, interprétation (cognition), construction, productivité* et *norme (standard, sous-standard*, etc.).

Les constructions associées à la structure « verbe + adjectif » appartiennent à trois domaines fonctionnels, principalement :

I. Prédication seconde
a. orientée vers le sujet: *Elle vit heureuse*
b. orientée vers l'objet *Je l'ai vue vivante*

Je l'ai trouvée vivante

II. Construction à verbe copule
a. orientée vers le sujet: *Elle est plutôt malheureuse*
b. orientée vers l'objet *Je la vois plutôt malheureuse*
Je la trouve plutôt malheureuse

III. Les soi-disant « adjectifs adverbialisés » ou « adverbes courts »
a. modifieurs[1] du verbe *Paul ira direct au café* (= *directement*)
Paul refuse net notre proposition (= *nettement*)
Paul a payé cher cette erreur. (= ?*chèrement*)

b. modifieurs d'un objet interne *Nous avons mangé russe*. (**russement*)
Nos voisins mangent gras. (**grassement*)

Comme le montrent ces exemples, la morphologie peut guider les interprétations, par exemple pour séparer les fonctions adverbiales (III) des fonctions adjectivales (I, II). À la différence d'autres langues romanes, le français possède des terminaisons qui sont explicites à l'écrit mais souvent inaudibles à l'oral, ce qui augmente le poids du facteur inférentiel dans l'interprétation des structures orales.

On pourrait introduire des distinctions supplémentaires, telles les constructions résultatives (*abattre mort*) (cf. Troberg & Burnett, 2014), les constructions pronominales (*Elle se trouve belle*), l'emploi détaché (*Elle travaille, heureuse*), etc. (Goes, 1999, pp. 219-224, Hummel, sous presse a). Mais passons directement à l'analyse du Type III, type souvent appelé *adjectif adverbialisé* ou *adverbe court*, dont la construction est moins finement analysée par la linguistique (v. les travaux classiques de Heise, 1912, Guimier, 1989, Grundt, 1972, Sandmann, 1942 et 1946, Moignet, 1963, ainsi que dans une perspective romanistique, Hummel, 2013a, et italianistique, Ledgeway, 2011 et sous presse). Noailly (1994, 1997) suggère le terme d'*adjectif adverbal* (et non *adverbial*) pour souligner qu'il existe des variantes interprétatives où la modification est plutôt de type adjectival (Type IIIb). Le terme identifie également la syntaxe positionnelle (structure) comme point de départ de l'analyse (Noailly, 1994, p. 104):

> En choisissant l'appellation *adjectif adverbal*, on se limite à dire, préalablement à toute réflexion, que cet adjectif est placé auprès du verbe, de fait plus précisément après le verbe, et dans l'extrême majorité des cas, immédiatement après lui.

Nous adoptons ici le terme d'*adjectif adverbal*. Précisons, sans toutefois nous attarder sur cet aspect, qu'en ancien français, l'antéposition de l'« adjectif adverbal » était encore assez fréquente.

Nous partons de l'étude de Noailly (1994) et de la discussion qu'elle a provoquée (surtout Abeillé & Godard, 2004 ; cf. Abeillé & Mouret, 2010, Abeillé *et al.*, sous presse). Un simple regard sur les Types I, II, III mentionnés ci-dessus, met en évidence le fait que la notion d'*adjectif adverbal*, qui se réfère à la position syntaxique de l'adjectif à côté d'un verbe, inclut un plus grand nombre de constructions réalisées à partir de la même structure. Ce terme ouvre une perspective d'analyse relativement grande par rapport aux termes traditionnels d'*adjectif adverbialisé* et d'*adverbe court*. Cependant, dans la discussion

[1] Nous employons le terme de *modifieur*, qui n'apparaît pas dans les dictionnaires, pour assurer la cohérence de la série terminologique avec *quantifieur* et *intensifieur*.

engagée par ces auteurs, le dogme de l'invariabilité restreint de nouveau l'angle de vue. Noailly (1994, p. 103) se réfère à l'« adjectif invariable » dans le résumé de son article :

> L'adjectif invariable en position postverbale a surtout été observé jusqu'ici comme une variante de l'adverbe en *–ment*. L'article qui suit souhaite montrer que ce type d'analyse ne concerne qu'une partie des cas. Lorsque le verbe est transitif, cet adjectif 'adverbal' peut ou bien garder une interprétation de manière, comme avec les verbes intransitifs, ou bien s'approcher d'une fonction d'objet. Tout dépend des choix lexicaux, et aussi du contexte. Dans le premier cas, le verbe se met en emploi 'absolu', et il s'agit d'une sorte d'intransitivation. Avec le second, on est dans la transitivité faible, à objet non spécifié.

Nous allons nous pencher sur ces hypothèses les unes après les autres en nous référant notamment à Abeillé & Godard (2004) qui les analysent à l'aide de tests linguistiques. Ces auteures distinguent les mêmes groupes d'adjectifs adverbaux que nous avons classés sous les Types IIIa et IIIb. Selon ces auteures, le Type IIIa serait caractérisé par les traits suivants :

- l'adjectif adverbal est invariable
- l'adjectif adverbal est un modifieur de manière du verbe
- l'adjectif adverbal ne réduit pas la valence du verbe (absence d'intransitivation)
- l'adjectif adverbal n'est pas mobile : **Paul a payé la victoire cher*
- l'adjectif adverbal est un « ajout » (angl. *adjunct*)
- l'adjectif adverbal est « léger » (v. détails dans Section 5)

Le Type IIIb serait défini par les traits suivants :

- l'adjectif adverbal modifie un argument non exprimé (objet interne)
- l'adjectif adverbal réduit la valence du verbe (intransitivation, emploi absolu)[2]
- l'adjectif adverbal assume une fonction de complément
- l'adjectif adverbal est plus mobile par rapport au Type IIIa
- l'adjectif adverbal est « non léger »[3] (v. détails dans Section 5)

Ajoutons deux exemples de notre Corpus Internet (Corpus B) qui montrent l'intransitivation de verbes transitifs:

Type IIIa: Pourquoi *faire facile* quand on peut *faire TRÈS difficile* (Corpus B, 2015)
Type IIIb: Je *cherche grand* (Corpus B, 2015)

Sur l'ensemble du corpus (v. *infra*), on voit que ces « adjectifs adverbaux » s'utilisent surtout dans les registres informels de la communication spontanée, notamment dans la langue parlée. Ils se réfèrent à des contextes de la vie quotidienne, souvent implicites, ce qui est caractéristique d'un jargon. Le premier exemple reflète la tendance de la structure à créer des façons de dire, des proverbes, des slogans, même spontanément. Le second appartient au jargon de l'immobilier repris par le jargon quotidien ('chercher un appartement qui est grand'). La valence de verbes fortement transitifs tels *faire* et *chercher* est souvent réduite à des emplois sommairement appelés 'absolus' qui se prêtent à la lexicalisation au sens figuré

[2] Selon Noailly (1994, p. 110), « l'intransitivation des verbes transitifs, c'est ce qu'on appelle aussi 'emploi absolu' ». Cf. Bosque (1996, p. 133) pour l'espagnol.
[3] Abeillé & Godard (2004, p. 210). Sur la page 215, ils introduisent une nuance: « (…) ne sont pas forcément légers ».

(*couper court* 'interrompre') ou à une entrée dans l'usage par le biais de la fréquence (*trancher net*).

Retenons les hypothèses suivantes émises par Noailly (1994) et par Abeillé & Godard (2004):

A. L'adverbe court est un adjectif (« adjectif adverbal »)
B. L'adjectif adverbal est invariable
C. L'adjectif adverbal du Type IIIb est un complément du verbe
D. L'adjectif adverbal est un « constituant léger »

Notons que cet article suit cet ordre avant de terminer sur une étude de cas portant sur les verbes *faire, dire* et *parler* qui sont suivis d'un adjectif.

1. Corpus

Il arrive un moment où les analyses linguistiques qui se servent d'exemples et de contre-exemples, notamment dans les domaines de la syntaxe et de la morphologie, créent le besoin de voir les faits linguistiques plus objectivement documentés. D'où l'intérêt de se reporter à des corpus bien définis. C'est ainsi que le corpus de base du futur *Dictionnaire historique de l'adjectif-adverbe* (Hummel & Gazdik, en préparation) a réuni environ 13 500 citations avec des adjectifs adverbaux qui couvrent la diachronie du français. Le Corpus A contient essentiellement des données provenant de Frantext, ainsi que les corpus établis sur la base de lectures par Heise 1912 (avec notamment un grand corpus de l'ancien et moyen français) et Grundt 1972.[4] Pour compenser le penchant littéraire et 'bon usage' du Corpus A, nous y avons ajouté quelques 3 500 citations recherchées sur Google entre 2014 et 2016 (Corpus B).[5] Notons que le registre informel spontané, proche de l'oral, du Corpus B n'a pas fait l'objet d'une sélection a priori des sources Internet. Néanmoins, dans la plupart des cas, le fait de chercher des syntagmes du type *faire simple* nous a directement conduit à ce registre. Il prédomine clairement dans les exemples du Corpus B, mais nous avons également trouvé des exemples appartenant à des poèmes ou des récits écrits par des amateurs.

2. Hypothèse A : L'adverbe court est un adjectif (« adjectif adverbal »)

Citons d'abord Abeillé & Godard (2014, p. 212) :

> Il est donc clair que ces formes ne sont pas des adverbes, bien qu'elles soient invariables, et que leur sémantique soit, pour ceux du premier groupe du moins, proche de celle des adverbes. On conclut que ces formes sont bien des adjectifs, et non des adverbes morphologiquement tronqués, même lorsque les deux formes existent en parallèle (comme pour *net / nettement*).

2.1. Considérations typologiques et générales

[4] Le Corpus A est accessible en ligne sous http://www-gewi.uni-graz.at/adjadvdb.
[5] Cet article fait partie du projet « Dictionnaire Historique de l'Adjectif-Adverbe » financé par le Fonds Autrichien de la Recherche Scientifique (FWF).

Nous sommes d'accord sur le principe d'analyse, à condition que l'on sépare bien classes de mots et fonctions syntaxiques. On peut ainsi parler de fonction syntaxique adverbiale réalisée par l'adjectif entendu comme classe de mots, surtout pour le Type IIIa. En effet, des langues telles que l'allemand, l'anglais médiéval et le roumain utilisent l'adjectif pour réaliser des fonctions dites adverbiales. Quand l'adjectif dispose de plusieurs formes morphologiques, c'est la forme la moins marquée ou neutre qui est utilisée, comme en français (*Elle court lent* : masculin singulier). Les approches typologiques (Hengeveld 1992) et pan-romanistiques (Hummel 2013a, 2014) confirment ce point de vue avec d'autres arguments (cf. aussi Van Raemdonck, sous presse).

On ne s'étonnera donc pas de constater que l'explication de l'adjectif adverbal comme adverbe tronqué (v. Moignet 1981, p. 52) ne tient pas. L'apocope de *hautement* donnerait *haute* et non pas *haut*. On devrait donc dire **Il / elle parle haute*. Quand l'adjectif adverbal modifie un objet interne, les adverbes 'longs' ne peuvent pas non plus se trouver à l'origine de l'adverbe court parce qu'ils ne couvrent pas les fonctions adjectivales : *Elles mangent gras / *grassement*. *Je cherche grand / *grandement. Il coupa court / *courtement*. Ceci étant, il n'est pas exclu que, dans certains cas, les locuteurs créent l'adverbe court comme réduction de l'adverbe long. C'est du moins la réponse qui est souvent donné quand on pose la question. Il s'agit donc d'un fait de conscience linguistique, qu'il soit correct ou non d'un point de vue plus objectif. En tout cas, on pourrait discuter cette analyse dans des exemples comme *J'ai fait ça facile / facilement* (Noailly 1994, p. 105), même si la même hypothèse est moins convaincante pour l'autre exemple de l'auteure : *Il efface génial, mon effaceur !* (?*génialement*). Citons aussi un exemple entendu qui pourrait dériver de *complètement* : « Je les [les poissons ; M.H.] ai désarêtés complet (Paul, 2010) ». On peut prendre en compte cette hypothèse notamment dans le cas de quelques adverbes 'longs' qui ont acquis une fonction discursive au cours de l'histoire comme les adverbes énonciatifs, les adverbes d'intensité, etc. C'est ainsi que les fonctions discursives de l'esp. *justamente, grosso modo* équivalentes à *justement*, précèdent celles de *justo,* l'équivalent de fr. *juste,* dans la diachronie de l'espagnol (Gerhalter 2013). Un exemple paradigmatique est l'angl. *real good* 'vraiment bon' qui apparaît d'abord dans le discours savant comme calque du latin (*really* formé sur *realiter*), avant d'adopter aussi la forme de l'adverbe court au fur et à mesure qu'il passe de la langue soutenue au registre oral-informel des dialectes britanniques (Hummel, 2014, 2013b). Bedijs (2012, p. 251) cite « j'aime moyen coucher avec les garçons », où l'on pourrait discuter un rapport avec *moyennement*. Mais dans l'ensemble, les locuteurs choisissent tout simplement la forme non marquée de l'adjectif pour exprimer les fonctions dites adverbiales. Citons comme preuve le cas de *Curieux, elle n'est pas venue* où *curieux* est probablement calqué sur l'adverbe de phrase *curieusement*, mais sans appliquer la règle de troncation qui donnerait *curieuse*. Citons aussi le cas, récemment très discuté, de *sérieusement* et *sérieux* (*Sérieusement / sérieux / c'est sérieux, elle a dit ça*?) (Álvarez-Prendes, 2014, sous presse).

Considérons maintenant l'argumentation dans Abeillé & Godard 2014.

2.2. Les adjectifs adverbaux incluent la modification adjectivale

Comme nous venons de le dire, les adjectifs adverbaux du Type IIIb réalisent des types de modifications qui ne sauraient être assumés par des adverbes ou des adverbiaux, comme dans le cas de la modification d'un objet interne :

(1) *manger gras / * manger grassement / *manger de façon / manière grasse*

On peut en conclure que la modification est de type adjectival, même si le nom de l'objet ne figure pas dans la syntaxe explicite. Les termes d'*adverbe court* et d'*adjectif adverbialisé* sont

donc improprement employés dans des cas comme *manger gras, couper court, voir grand,* etc. Cela ne fait aucun doute. Mais il faut pousser l'analyse jusqu'au bout, sans introduire artificiellement le dogme de l'invariabilité. Car l'objet interne devient explicite dans la construction qu'on appelle *prédication seconde* :

(2) *La soupe, elle la mange grasse / *grassement,* etc.

La prédication seconde refuse également la commutation avec l'adverbe long. La structure « verbe + adjectif » présente donc un rapport fonctionnel pertinent qui unit l'adjectif adverbal avec objet interne, traditionnellement compris par le terme d'*adverbe court*, à la prédication seconde. Noailly (1994, p. 104) constate elle-même : « Invariable parce que ne trouvant pas à quoi s'accorder ». La seule chose qui change dans la prédication seconde, c'est que le modifieur trouve un argument explicite qui permet l'accord. Ceci renforce en fait son analyse comme adjectif. *Elle la mange grasse* se constitue ainsi en variante explicite de l'emploi autonome dans *Elle mange gras*. On parle d'emploi autonome pour se référer à une valence syntaxique réduite du verbe, qui conserve toutefois la valence sémantique. Selon Abeillé & Godard, *gras* deviendrait du même coup le complément du verbe (v. Section 4).

On parle plus rarement de « sujet interne » mais l'emploi de ces syntagmes comme formules, souvent à l'infinitif ou à l'impératif (*Votez utile ! Mangez sain ! Achetez intelligent !*), crée souvent un sémantisme générique où sujet et objet sont implicites. C'est la raison pour laquelle ces syntagmes sont hautement suggestifs. Les nominalisations sont également possibles : « Le *parler-vrai* de Justin Trudeau détonne, peut dérouter » (Le Monde, 3-4 avril 2016, p. 12).

En conclusion, l'adjectif adverbal ajoute aux domaines essentiellement *adverbiaux* du Type IIIa, où l'adjectif adverbal peut souvent être remplacé par un adverbe en *–ment* ou une locution adverbiale, un domaine de modification qui est propre aux adjectifs et qui se prolonge vers la prédication seconde.

2.3. La mobilité syntaxique

Abeillé & Godard (2004) supposent que, pour être un adverbe, l'adjectif adverbal devrait pouvoir occuper d'autres fonctions dites adverbiales. Celles-ci impliquent une mobilité syntaxique assez variée. Or, le constat est semble-t-il négatif.

2.3.1. La modification d'un adjectif ou d'un adverbe comme propriété de l'adverbe

Abstraction faite de la modification du verbe, considérée comme fonction primordiale, l'adverbe peut aussi modifier un adjectif ou un autre adverbe. Selon les auteures, ceci ne serait pas possible pour l'adjectif-adverbe. Ce dernier ne saurait être un « ajout » de l'adjectif ou de l'adverbe :

Ajout de l'adjectif	**net distinct* *nettement distinct / bien distinct*
Ajout de l'adverbe	**net plus* *bien plus / nettement plus*

Or, les exemples sont trompeurs si l'on veut en tirer des conclusions générales. Dans les grammaires, on trouve des exemples tels que : *fort grande* (standard), *grave belle* (argot), *des oreilles pures françaises* (Montaigne), *fort bien* (standard), *femme toute contente* (standard, la norme fixant l'accord malgré la fonction adverbiale), *fenêtres grandes ouvertes*, *fleurs*

fraîches écloses, *fine bonne*, *clair semé*, etc. Nous avons inclus le participe passé des verbes parce qu'il se comporte comme un adjectif pour la modification, sans parler du fait qu'il est souvent lexicalisé comme adjectif. Toutes ces modifications ont été discutées, d'une façon ou d'une autre, comme fonctions adverbiales, même si la série d'exemples recouvre des fonctions différentes, confirmant ainsi l'hétérogénéité interne des fonctions dites adverbiales. Les deux groupes entraînent généralement l'antéposition du modifieur. Notons que les exemples représentent plusieurs registres et variétés.

En conclusion, la restriction assumée par Abeillé & Godard (2004) ne se vérifie pas de façon générale. Le nombre d'adverbes employés qu'on trouve dans les fonctions de modification de l'adjectif ou de l'adverbe, notamment la quantification, l'intensification et la spécification, n'est jamais très grand, même pour les adverbes en *-ment*. De ce point de vue, un nombre considérable d'adjectifs-adverbes s'utilisent ou étaient utilisés autrefois de cette façon. La fonction ne pose donc pas de problème pour l'adjectif-adverbe. Quant à l'usage, il est clair que cette fonction a subi une forte stigmatisation de la part de la norme linguistique, ce qui a conduit à leur marginalisation progressive dans le registre standard au cours de l'histoire, et ceci dans toutes les langues romanes, excepté en roumain, mais aussi en anglais, qui a également favorisé l'adverbe long en *–ly* (Hummel 2013a, 2014). Notons que la modification d'un adjectif ou d'un adverbe met en évidence les limitations du terme *adjectif adverbal.* Sans remettre en cause son utilité pour l'analyse du syntagme verbal, il convient tout de même de le situer dans le cadre plus ample des adjectifs à fonction adverbiale.

2.3.2. La modification de la phrase[6] *comme propriété de l'adverbe*

Toujours selon les mêmes auteures, l'adjectif-adverbe ne se prêterait pas aux fonctions discursives acquises par les adverbes en *–ment* au cours de l'histoire. Elles donnent l'exemple suivant :

(3) a. Pierre a fait ça *facile* 'Pour Pierre, il était facile de le faire'
b. ?*Facilement*, Pierre a remporté la victoire
c. **Facile*, Pierre a remporté la victoire

Même si la dislocation à gauche ne fonctionne pas pour *facile*, l'adjectif-adverbe est plus fréquent, dans la langue parlée, que nous le font croire les grammaires :

(4) a. *Normal*, il pouvait pas savoir
b. *Curieux*, il m'a pas appelé
c. *Bizarre*, elle a pas accepté
d. *Incroyable*, mais elle l'a épousé quand-même
e. *Sérieux,* elle t'a dit ça ?!

On retrouve la même situation en allemand, où les grammaires ne mentionnent que les variantes longues des adverbes de phrase (*merkwürdigerweise* 'curieusement', *logischerweise* 'logiquement'), alors que la langue parlée informelle préfère d'ordinaire systématiquement l'emploi des adjectifs dans les fonctions attribuées aux adverbes de phrase: *Merkwürdig, er hat nicht angerufen. Logisch, das konnte er nicht sagen*. En roumain, ce type d'adverbe est la variante standard (*normal*, *curios*, *logic*, *inadmisibil*). Notons que le test traditionnel pour identifier l'adverbe de phrase

(5) a. *Curieusement, il ne m'a pas appelé*
équivalant à :

[6] Pour faire bref, nous utilisons le terme traditionnel d'*adverbe de phrase* pour un ensemble de fonctions qu'on pourrait séparer, aussi pour le code (*adverbe de l'énoncé, de l'énonciation, organisation du discours,* etc.).

b. *C'est curieux / Je trouve curieux qu'il ne m'ait pas appelé*

met en évidence le fait que le rapport sémantique et fonctionnel est plutôt de type adjectival : le locuteur trouve la proposition curieuse. Etant donné que les études consacrées à la grammaticalisation des fonctions discursives des adverbes en *–ment* constatent généralement que la fonction primaire est celle de modifier le verbe (par exemple, Company Company, 2014a, b)[7], on peut dire qu'il s'agit ici de « transpositions » (Marchand, 1967). C'est ainsi que *évidemment* s'emploie d'abord au sens de 'montrer par évidence', *curieusement* '(du latin *cura*) agir avec soin', *naturellement* 'agir par nature', etc. La transposition conduit l'adverbe en *–ment* à réaliser une prédication qui est adjectivale du point de vue sémantique (*Il est normal / curieux que*). Il s'agit donc d'un cas où l'adverbe en *–ment* a pénétré dans des fonctions sémantiquement adjectivales au cours de l'histoire de la langue, surtout dans le contexte de l'énorme expansion de l'adverbe long dont l'emploi excessif et abusif a été critiqué par les puristes et les rationalistes aux 17^{e} et 18^{e} siècles (v. Hummel, sous presse b).

Comme dans le cas de l'objet interne analysé dans 2.2, il faut aller jusqu'au bout de l'analyse. En effet, si l'on admet l'emploi invarié des adjectifs-adverbes comme « adverbes de phrase », surtout en début de phrase, on ne saurait passer sous silence l'emploi dit parenthétique ou détaché de l'adjectif, dans des exemples comme les suivants, même si la fonction des constructions est différente :

(6) a. *Curieuse*, la jeune fille s'approche
b. La jeune fille s'approche, *curieuse*
c. La jeune fille, *curieuse*, s'approche

À la différence du cas *Curieux, elle m'a pas appelé*, qui appartient au registre oral sous-standard, l'adjectif détaché est apprécié dans le style littéraire mais plutôt rare en langue standard. Nous l'avons appelé ailleurs « adjectif de phrase » (Hummel 2000, pp. 251-252) parce que sa portée inclut, comme dans le cas de l'adverbe de phrase, toute la phrase principale. La norme l'accepte s'il s'accorde avec le sujet de la proposition modifiée, en l'occurrence *la jeune fille s'approche.* La norme a donc tendance à accepter l'adjectif, si celui-ci se comporte comme tel, morphologiquement et sémantiquement, tandis que la variante invariable n'est pas acceptée dans un texte « correct ».

En conclusion, l'hypothèse selon laquelle l'adjectif adverbal serait incapable de fonctionner comme modifieur en dehors du syntagme verbal, dans des fonctions considérées adverbiales, ne se vérifie ni pour la modification d'un adjectif ou adverbe (2.1.1) ni pour celle de la phrase (2.1.2). De plus, une analyse plus objective de la structure « verbe + adjectif », donc de ce que désigne en fait le terme d'*adjectif adverbal*, nous oblige à tenir compte de la prédication seconde et de l'adjectif détaché, qui se trouvent en rapport fonctionnel avec l'objet interne dans le premier cas, et avec l'adjectif adverbe « de phrase » dans le second cas.

3. Hypothèse B : L'adjectif adverbal est invariable

En fait, il ne s'agit pas d'une hypothèse mais d'un dogme. Nous parlons de dogme parce que la grammaire normative l'impose, et aussi parce que Noailly (1994) et Abeillé & Godard

[7] Par contre, on n'oublie que trop souvent qu'il existe des calques complets ou partiels du latin tardif parlé et écrit (e.g. lat. *certo / certe* pour fr. *certes*, it. *certo*, esp. *cierto*, etc.). Voir l'étude d'un échantillon par Hummel (2013b).

(2004) le considèrent comme fait accompli qu'il n'est pas besoin de discuter.[8] Or, l'exemple paradigmatique avancé par Abeillé & Godard pour illustrer le Type IIIa, donc l' « ajout » de manière, soulève déjà des doutes. En effet, dans la diachronie du français, il existe les variantes *Il a payé la victoire chère* et *Il l'a payé cher/chère.* Certes, l'effort de normalisation engagé par le purisme du 17e siècle a fini par imposer l'invariabilité. L'usage actuel de *payer / acheter cher* en tient compte. Le fait que l'accord est inaudible à l'oral l'a sans doute favorisé. Remarquons tout de même qu'il s'agit d'un cas où les autres langues romanes admettent très facilement la variante accordée, alors audible à l'oral.[9] Ceci signifie aussi que la structure « payer + *cher* » permet non seulement une interprétation comme adverbe de manière conforme au schéma représenté par le Type IIIa, mais aussi une interprétation comme modifieur d'un objet interne ou externe selon le schéma du Type IIIb. Le prix d'un produit peut effectivement être interprété comme une qualité du produit : c'est un produit cher. J'achète donc cher (ce produit). Tout ceci revient à dire que la distinction des deux types, IIIa et IIIb, est floue et sujette à interprétation. En anticipant sur la Section 5, il faudrait donc dire que dans *payer cher*, l'adjectif adverbal est parfois « ajout » parfois « complément », selon l'interprétation qu'on choisit. La fonction syntaxique dépendrait ainsi de la sémantique. Les structures ambigües sont même assez fréquentes. C'est ainsi que *dire juste* est compatible avec toute une série d'interprétations plus spécifiques : *de façon juste, avec justesse, justement*, *ce qui est dit est juste* (objet interne).

Quant à la relation fonctionnelle que l'adjectif adverbal maintient avec la prédication seconde, on peut dire que l'accord, qui est canonique pour la prédication seconde, n'est pas systématique non plus dans l'usage réel. On trouve souvent des variantes comme les suivantes :

(7)	Elles veulent voyager tranquille(s)	orienté vers le sujet
(8)	Les soupes, je les mange chaud(es)	orienté vers l'objet
(9)	Couper court(s) les cheveux	orienté vers l'objet

Blinkenberg (1950, p. 114) cite les deux variantes : *Il a les cheveux coupés court / courts.* Selon le même auteur (1950, p. 81), l'absence de l'accord est assez régulier à la première personne du pluriel : *Restons tranquille ! Ne soyons pas si fier !*[10] Évidemment, dans ces exemples la discussion de l'absence se limite au code graphique. L'absence de l'accord s'observe même avec des copules (1950, p. 122) : *Un fog à rendre jaloux toutes les villes du Royaume-Uni. J'ai trouvé charmant la fleur. J'ai trouvé bon la liberté.* A ces exemples littéraires peuvent s'en ajouter d'autres, comme *Elle est furieux / très franc / trop gros / tout petit / français,* pris du français populaire parisien au début du 20e siècle par Bauche (1951, p. 86). Citons aussi de notre corpus un exemple pour la variation de l'accord du genre, audible à l'oral :

> (10) La femme de droite est accroupie et présente une écuelle. Celle de gauche tend la main avec quelque hésitation, un peu gênée. Celle qui tient l'écuelle est celle qui donne, mais elle ne donne pas avec un geste hautain. Elle *se fait petit* : elle ne donne pas d'en haut avec un complexe de supériorité (Corpus B, 2015)

[8] Noailly (1994, p. 106-107) se laisse entraîner par la norme linguistique en parlant de « faute d'orthographe », « déviances », voire de « contagion de deux constructions », dans certains cas.

[9] It. *Faccio solo pagare care le cattiverie gratuite*. Esp. *Pagamos caros los errores que cometemos.* Pt. *Nós pagamos as contas cada vez mais caras.*

[10] V. aussi les exemples analysés par Damourette & Pichon (1969, p. 378-391) et Grevisse & Goosse (2008, § 963).

(11) Ma louloute est en pré/box, donc elle se promène toute la journée avec ses copains. Mais ce qui me fait hésiter c'est qu'elle est déjà très sensible des pieds...pour partir en balade c'est pas la peine de négocier le chemin caillouteux, elle *se fait petite* et passe sur la mini bande d'herbe latérale (Corpus B, 2015)

On peut éventuellement voir une métaphore en voie de lexicalisation dans le premier cas (*se faire petit* 'apparenter de la modestie'), ce qui favorise l'invariabilité comme dans le cas de *couper court* 'interrompre'. Plus récemment, l'article de Ledgeway (2011 ; cf. déjà Cruschina, 2010) sur les variétés du centre et sud de l'Italie a déclenché tout un débat sur le soi-disant accord adverbial (« adverbial agreement »), non seulement pour l'italien, mais aussi pour le français (Hummel, sous presse c) et l'ensemble des langues romanes (Hummel 2015). Certes, la norme linguistique essaie d'éliminer ces ambigüités, non sans succès. C'est ainsi qu'on entend plus souvent la variante *des fenêtres grand ouvertes* que *grandes ouvertes*. Mais la pratique spontanée de la langue est sans doute caractérisée par un usage variable de l'accord, ce qui reflète en fait une ambigüité sémantique réelle. Il ne faut pas non plus oublier la diachronie. Brunot (1906, t. 2, p. 409) caractérise comme suit l'accord des modifieurs d'adjectifs au 16^{e} siècle :

> Deux adjectifs réunis, dont l'un qualifie adverbialement l'autre, s'accordent encore en général, suivant la syntaxe ordinaire : *bourgeois…tous roides morts de faim* […] *ses naseaux hauts ouverts* […].

L'invariabilité était « rare » (*ibid.*). L'adjectif adverbal est accordé dans environ seize pour cent des attestations du *Dictionnaire historique de l'adjectif-adverbe*, sans compter l'accord au masculin singulier qui est morphologiquement identique à l'emploi neutre (*Il vit heureux*) (Hummel, sous presse c). L'accord adverbial est caractéristique surtout du Corpus B, informel. Citons au hasard quelques exemples (l'orthographe correspond à l'original):

(12) les CRS vont *cogner durs* pendant 5 ans (Corpus B, 2014)
(13) il y avait en fond des photos de concerts qui *crachaient durs* (Corpus B, 2015)
(14) Les deux équipes *défendent dures* (Corpus B, 2015)
(15) Je comprends très bien Dan et ses trolls. Ils *cognent justes* et sont assez marrant (Corpus B, 2014)
(16) Il commença donc à se dandiner tout en marmonnant une chanson que seul lui pouvait entendre tant il la *chantait basse* (Corpus B, 2014)
(17) Pourqui ce cacher !! c'est une très belle chanson et il est impossible de la *chanter fausse* !! (Corpus B, 2014)
(18) HAAAAAAjm tro la toune la c fou je lécoute pi jme défonce a force de la *chanter forte* (Corpus B, 2014)
(19) Je connais exactement la pointure dont j'ai besoin suivant les marques ainsi que les marques qui *chaussent étroits ou larges* (Corpus B, 2014)
(20) Parce quelles *chaussent "fins"* moi les 37 me serrent alors que c'est ma pointure ! (Corpus B, 2014)
(21) tu n'aimes que les hommes qui *chaussent larges* (Corpus B, 2014)

La tendance générale privilégie sans doute l'emploi invarié, mais on trouve pratiquement pour chaque paire « verbe + adjectif » un exemple au moins où l'adjectif adverbal est accordé quoiqu'il assume plutôt une fonction adverbiale. On invoquera que la plupart des exemples reflètent un problème purement orthographique. C'est sans doute vrai, mais toujours est-il que la pratique de l'accord est motivée et, qui plus est, elle suit des schémas qu'on retrouve

ailleurs dans les langues romanes, voire dans l'ancien et moyen français. En tout cas, l'analyse de l'adjectif adverbal comme unité invariable ne saurait se justifier. L'invariabilité est une réalité en tant que dogme normatif qui se confirme en règle générale dans la langue standard. Notons que les analyses syntaxiques se limitent normalement au registre standard tout en affichant d'être descriptives. Or, la description risque de reproduire des normes quand les données proviennent de textes standardisés.

On invoquera également le fait que les exemples cités ci-dessus proviennent de registres informels. Mais on peut facilement les compléter par des exemples littéraires:

(22) Et alors c'est à d'autres passants qu'elle manifeste sa présence, remuant soudain en eux des souvenirs *profonds enfouis*
(Sylvie Germain, La Pleurante des rues de Prague, 1992)
(23) et mes vers *couleront plus doux et plus faciles*.
(Jean-Antoine Roucher, Les Mois, 1779)
(24) Ne craignez pas de me l'*écrire longue* (George Sand, Correspondance*,* 1837)
(25) où est la coupe de cèdre que le bûcheron a *creusée assez profonde* dans le bois pour contenir tous tes désirs? (Edgar Quinet, Ahasvérus, 1833)
(26) Ces parolles *clamées hautes et profondes*
(Barthélemy Aneau, Alector ou Le Coq, 1560)
(27) Et il lut les mots suivants qui *étincelaient et tournaient rapides*
(Eugène Sue, Atar-Gull, 1831)

On remarquera que l'emploi de l'accord produit souvent des « effets stylistiques » qui établissent une nuance sémantique. Cette nuance sépare l'adjectif adverbal d'un possible adverbe en *–ment*. C'est ainsi que « me l'écrire longue » peut exprimer une nuance résultative par rapport à *écrire longuement*: *Mes lettres, je les écris longues*. Nous ne disons donc pas que l'accord n'ait pas d'effet sémantique, mais tout simplement qu'il n'existe pas de frontière clairement tracée entre adjectif adverbal systématiquement invariable et le restant des cas. Cette situation confirme évidemment l'analyse des soi-disant adjectifs adverbialisés comme adjectifs capables d'assumer une série de fonctions syntaxiques généralement décrites comme adjectivales ou adverbiales.

Tout ceci ne veut pas dire que l'invariabilité ne constitue pas une tendance. L'invariabilité prédomine là où l'adjectif adverbal a une fonction considérée comme adverbiale. Dans ce cas de figure, l'accord est une tendance marginale, ce qui ne l'empêche pas d'être motivé et de suivre des schémas clairement identifiables. Diachroniquement, la tendance à l'invariabilité est avant tout une caractéristique du registre standard, avec quelques exceptions comme *toute grande*, acceptées en vertu du principe de l'usage, même si les grammairiens rationalistes rechignent quelque peu. On peut même identifier le 17^{e} siècle comme un tournant historique. Malherbe accepte l'emploi de l'adverbe court, mais seulement à condition qu'il devienne invariable. Ce dogme s'affirmant, il élimine en même temps le fameux *–s* adverbial dans *doncques, avecques,* etc. (Hummel, sous presse b). La préférence pour l'emploi non accordé est devenue réelle, des points de vue diachronique et synchronique (actuel), notamment dans les textes écrits sous l'impératif de la correction linguistique.

4. Hypothèse C : L'adjectif adverbal du Type IIIb est un complément

Selon Abeillé & Godard (2004, 2010), les « adjectifs adverbaux » du Type IIIb, où le modifieur se rapporte à un objet interne, seraient des compléments syntaxiques du verbe (cf.

Noailly 1994, p. 108). Comme nous l'avons déjà mentionné, deux difficultés se posent pour l'analyse des modifieurs comme compléments syntaxiques.

La première concerne la possibilité d'une double interprétation, voire d'interprétation multiple, de la même structure. C'est ainsi que *payer cher* permet et l'interprétation comme modifieur du verbe, ce qui est confirmé par l'emploi diachroniquement attesté de *payer chèrement*, et celle de modifieur du complément interne qui désigne l'objet payé, ce qui est confirmé par la variante *La victoire, je l'ai payée chère*. L'analyse comme complément dépend donc de l'interprétation, ce qui nous oblige à scinder en deux une même structure syntaxique, ce qui est artificiel. De même, des cas comme *manger gras*, où *gras* se rapporte à un objet interne (*manger quelque chose de gras*), sans permettre une double interprétation du type **manger grassement*, peuvent tout de même être analysés comme modifieurs de manière du verbe au niveau plus abstrait d'un type de comportement : *Mes voisins mangent trop gras*. C'est la raison pour laquelle Bonnard (1960) a pu poser la question inverse : *L'attribut se rapporte-t-il au nom ?*

Le second problème concerne le rapport fonctionnel avec la prédication seconde qui est artificiellement exclu de l'analyse par le dogme de l'invariabilité de l'adjectif adverbal. Si l'emploi d'un objet direct peut poser problème dans ?*Je mange gras(se) la soupe*, ceci n'exclut tout de même pas qu'on dise *Je mange la soupe grasse* ou *Je la mange gras(se)*.

4.1. Obligatoriété de l'adjectif adverbal

Du point de vue fonctionnel, les « ajouts » (*adjuncts*) sont des unités non obligatoires tandis que les compléments peuvent être obligatoires, ou presque, par rapport à un verbe fortement transitif. Selon Abeillé & Godard, les exemples suivants mettraient en évidence le caractère obligatoire de l'adjectif adverbal :

(28) a. *il se conduit droit / *il se conduit*
b. *l'appartement vaut cher / *l'appartement vaut*
c. *la sculpture pèse lourd / *pèse*

Notons tout d'abord qu'il s'agit de verbes qui ne sont pas nécessairement transitifs. *Il sait se conduire* est usuel. Dans le registre oral informel, des énoncés comme *Ah, ça pèse. Elles pèsent (les valises). C'qu'elles pèsent !* sont également possibles. L'obligatoriété du modifieur dans *valoir cher* et *peser lourd* n'est donc pas un effet de transitivité qui exigerait un complément. Dans l'emploi productif de *peser* comme verbe transitif agentif, l'adjectif adverbal est optionnel :

(29) a. *Les pommes sont pesées (sec / sèches / à sec)*
b. *Les pommes, je les pèse (sec / sèches / à sec)*

Notons aussi que dans les exemples (28a-c) le modifieur modifie non pas l'objet mais le sujet, en plus du verbe. Si emploi obligatoire il y a, celui-ci ne dépend donc pas d'un objet interne.

L'hypothèse alternative d'un simple effet de lexicalisation expliquerait mieux le phénomène. C'est pourquoi *court* peut être obligatoire dans *couper court* 'interrompre', sans qu'il le soit dans *couper court(s) les cheveux / couper les cheveux.*

Ce que l'on peut discuter dans ces exemples, c'est l'existence d'un continuum d'interprétations qui s'étendent vers l'emploi du verbe comme copule, donc une analyse qui rapproche les exemples b et c de *L'appartement est cher* et *La sculpture est lourde* (cf. Arrivé 1964). On peut effectivement dire aussi *L'appartement vaut trois millions / une fortune* et *La sculpture pèse cinq kilos*. Selon l'analyse traditionnelle fondée sur le test de commutation (*L'appartement vaut trois millions. Il le vaut*), le modifieur est effectivement un complément

du verbe.[11] Or, cette analyse ne s'applique pas de façon régulière à tous les adjectifs adverbaux. Il s'agit donc d'une interprétation qui est possible et qui met en évidence l'émergence graduelle de la fonction copulative, trop souvent réduite à une liste de verbes bien circonscrite (voir aussi l'ambivalence des verbes *trouver* et *voir* dans les exemples I et II dans 1.2).

4.2. L'adjectif adverbal change la structure syntaxique

Selon Abeillé & Godard (2014), la complémentation changerait la structure syntaxique

(30) *couper quelque chose / couper court **à** quelque chose*

Pour analyser ce cas du point de vue fonctionnel, il faut exclure dans la mesure du possible les effets de lexicalisation. Nous constatons alors que le même effet ne se produit ni pour *couper* au sens concret ni pour un syntagme proche comme *trancher net* :

(31) Les cheveux, je les fais couper court(s) / *couper court à mes cheveux
(32) il *tranche net* cette grande question (Rousseau) / **trancher net à une question*

Ceci nous porte à croire que le changement de la structure syntaxique dans *couper court* 'interrompre' est un corrélat du processus de lexicalisation. Si l'on classe *parler vrai* comme figement lexical (Abeillé & Godard 2004, p. 211), ceci vaut à plus forte raison pour *peser lourd* et *couper court*, notamment au sens figuré: *couper court* à qqch 'interrompre'. Le changement de structure ne se produit pas dans l'emploi productif *couper court(s) les cheveux.*

4.3. L'adjectif adverbal alterne avec un complément nominal non obligatoire

Le fait que la présence d'un complément puisse bloquer l'emploi d'un adjectif adverbal, et *vice versa*, constitue un argument de taille en faveur du statut de complément des adjectifs adverbaux (distribution complémentaire). En effet, l'exemple employé par Abeillé & Godard (2004) suggère une telle situation :

(33) *boire russe / boire de la vodka / *boire russe de la vodka*

Notons tout de même que dans le jargon d'une famille où chacun a sa façon d'assaisonner la salade, des énoncés comme les suivants ne seraient pas impossibles :

(34) a. *Ma salade, je la mange russe*
b. *Ma salade, je la prépare chinois(e)*

Mais insistons surtout sur le fait qu'il s'agit ici d'adjectifs *relationnels*. La même analyse ne tient pas pour l'adjectif qualitatif :

(35) *Ma soupe, je la mange chaud(e)*

[11] En prenant comme point de départ l'analogie avec la saturation d'un verbe transitif par le quantifieur *peu* (*acheter peu, voir peu, faire peu, dire peu*), Noailly (1994, p. 109) affirme : « De même que *peu*, les adjectifs adverbaux eux aussi 'glissent du côté nominal'. […] adjectif et quantifieur tiennent donc un rôle d'argument ». Voir aussi Gamillscheg (1957, p. 527).

Or, il est bien connu que le fait de ne pas désigner la propriété d'un objet est une caractéristique des adjectifs relationnels : *le dîner présidentiel* ('*le dîner est présidentiel', 'le dîner offert par le président'). C'est donc le type de modifieur qui explique l'impossibilité de le transformer en prédicat second. Celui-ci doit pouvoir fonctionner comme modifieur d'un substantif, ce qui n'est pas le cas des adjectifs relationnels.

L'impact de la 'dimension relationnelle' de la modification s'observe aussi ailleurs. Du point de vue sémantique, un adjectif relationnel n'est pas le modifieur direct d'une unité, mais un modifieur qui introduit une relation indirecte. Or, ceci est également le cas de bon nombre de structures « verbe + adjectif » qu'on emploie de façon absolue pour suggérer tout un réseau de relations sémantiques, parfois des scènes, pour employer ce terme de Fillmore (1977). C'est le cas de *voter utile, cuisiner malin,* etc., ou de l'exemple *les hommes qui chaussent larges*, cité plus haut. Le syntagme peut aussi présupposer un savoir culturel, comme dans *faire gras / maigre* par rapport au carême. Plus le réseau de relations sémantiques inférées devient autonome dans l'emploi absolu, moins il est possible d'ajouter un complément, même pour un verbe fortement transitif, si l'on veut conserver le sens : **faire gras qc.* Il s'agit donc de faits de lexicalisation. Par contre, l'emploi productif peut conserver la transitivité, même par rapport à *faire la grasse matinée* [12]:

(36) merci pour vos réponses, je pense la faire en polystiréne, la *faire gras ou maigre* avec de la fibre ou pas? (CorpusB, 2015)
(37) Il faut surtout si l'on fait un régime, c'est de garder le plaisir de la table, on peut très bien assaisonner une salade correctement sans pour autant la *faire grasse ou lourde* (CorpusB, 2015)
(38) Quant à se lever à 7h, je vois Jean se lever plutôt à 10 h et *se la faire grasse et crapuleuse*: -) (Corpus B, 2015)

L'usage peut également intervenir quand la structure « verbe plus adjectif » prend la forme d'un slogan ou d'une formule, comme dans le cas de *manger sain*. Dans ces cas-là, le syntagme est directement créé comme verbe complexe. *Ma salade, je la mange saine* est sans doute possible, du point de vue fonctionnel, mais il manque un contexte culturel qui permettrait à cette phrase de devenir une formule. En tout cas, cet emploi pleinement explicite ne se trouve pas à l'origine de la formule *manger sain*, créée telle quelle.

4.4. La complémentation comme variante d'interprétation

D'après ce que nous venons de voir dans les paragraphes précédents, l'impossibilité d'ajouter un objet direct ou l'usage marginal d'un objet direct dans certains syntagmes du type « verbe + adjectif » ne se vérifie pas dans l'emploi productif (niveau fonctionnel). Il se présente plutôt comme corrélat de la lexicalisation, notamment si celle-ci conduit à un emploi absolu qui cache tout un réseau de relations sémantiques et pragmatiques accessibles par inférence. Si des verbes fortement transitifs comme *dire* et *faire* s'emploient souvent intransitivement, c'est que l'objet est devenu implicite : *dire juste*, *faire simple*. Une interprétation de manière n'est pas exclue non plus, contrairement à *abattre mort*. Dans des cas comme *dire juste* et *faire simple*, l'adjectif adverbal reste un « ajout ». Son intégration dans le réseau sémantique du syntagme peut cependant l'impliquer d'une telle façon que le syntagme perd son sens si l'adjectif manque (*faire gras*). Autrement dit, la transitivité obligatoire (ou presque) de ces verbes joue un rôle au niveau sémantique, par inférence : le modifieur devient obligatoire au même degré que l'objet interne où un autre élément qui fait partie du réseau sémantique du verbe en question.

[12] Cf. Noailly (1994, p. 106) sur la « contagion » avec des syntagmes nominaux (ex. *la danse contemporaine* et *danser contemporain*).

Ce n'est qu'à partir de ces réflexions-là qu'on peut envisager la possibilité d'*interpréter* certains adjectifs dans certains contextes comme objets du verbe. Il ne s'agit donc pas d'un effet de syntaxe mais d'une variante d'interprétation par rapport à une syntaxe où l'« ajout » constitue l'interprétation par défaut. On peut le concevoir pour *manger gras* 'manger du gras', encore davantage pour *voir rouge*. La syntaxe ne détermine pas cette interprétation, elle la permet, tout comme celle d'« ajout » de manière. La syntaxe a un avantage majeur : elle est claire, pour la structure des positions. L'adjectif postposé au verbe occupe une position qui est aussi bien accessible à la fonction de modification qu'à celle d'un complément d'objet (*acheter cher, acheter qqch*.). Autrement dit, la position syntaxique (structure) permet ces interprétations (constructions). En ce qui concerne la modification, celle-ci peut porter sur le verbe lui-même, un argument du verbe ou un réseau de savoir. Dans certains cas, et notamment dans les constructions qui rapprochent le verbe d'une fonction de copule, le modifeur peut s'assimiler à un complément.

5. Hypothèse D: L'adjectif adverbal est un « constituant léger »

Selon Abeillé & Godard (2004), les adjectifs adverbaux du Type IIIa (*aller direct, refuser net, payer cher*) seraient des « constituants légers ». La fonction syntaxique de ces constituants est d'abord définie, on l'a vu, comme celle d'un « ajout ». Il s'agirait donc d'ajouts légers, même si le texte donne parfois l'impression qu'on les analyse aussi comme compléments légers (« ils doivent précéder les autres compléments », p. 214). La notion de légèreté fait appel à deux critères (p. 216) : D'abord celui de simplicité morphologique, qui fait que les adverbes en *–ment* sont toujours « non légers », ensuite celui du rôle subordonné, qui fait que les adverbes de lieu et temps *ici, là, hier* sont courts mais non légers parce que leur interprétation ne dépend pas du verbe. A la différence du Type IIIa, les adjectifs adverbaux du Type IIIb (*manger russe*, *manger gras*) sont soit légers (*gras*), soit non légers, comme *russe*, qui se comporte différemment en tant qu'adjectif relationnel. Cette approche syntaxique combine donc un critère de poids morphologique avec un critère de rôle syntaxique.

Nous avons déjà exposé que les Types IIIa et IIIb constituent plutôt un continuum, puisque des syntagmes comme *payer cher* et *manger gras* permettent une double interprétation comme prédicat second implicite (le produit est cher, la nourriture est grasse) ou comme modifieur de manière. Selon les auteures, l'adjectif fléchi, qu'elles appellent *épithète* suivant la tradition, serait toujours lourd. Il s'ensuit que *Il le paie cher* serait léger et *Il la paye chère* non, ou du moins les deux possibilités existeraient dans le premier cas. On voit bien que la distinction dépend du dogme de l'invariabilité de l'adjectif adverbal, car tout type de flexion le ferait passer à adjectif épithète. Or, nous avons vu que ce dogme n'est robuste ni dans l'analyse fonctionnelle ni dans l'usage attesté par notre banque de données.

D'après ce que nous avons vu plus haut, il nous semble plus adéquat d'analyser ce type de syntagme comme procédé de formation de verbes complexes. L'intégration dans un verbe complexe fait que la position postverbale devient fixe, et l'adjectif adverbe donc peu mobile. Le mécanisme de formation de ce type de verbes est productif. On trouve ainsi *deviser bas* 'faire un devis avantageux' dans le jargon de la facturation. *Aller direct* n'est lexicalisé que du point de vue de la fréquence. Par contre, *trancher net* 'décider clairement' et *couper court* 'interrompre' sont lexicalisés par leur contenu métaphorique. Nous avons donc affaire à un type de formation de mots qui est caractéristique des langues romanes, et qui consiste à respecter la syntaxe (type *hôtel de ville*), ce qui le situe nécessairement dans un continuum qui se développe à partir de la syntaxe libre (emploi productif) et qui s'étend jusqu'à la lexicalisation. Dans le cas de la structure « verbe + adjectif », ce type de formation de mots est sujet à des contraintes prosodiques, du moins pour les syntagmes qui se prêtent à

la lexicalisation. La notion de légèreté trouverait donc une explication prosodique. On peut comparer ceci à un type de composé qu'on trouve en allemand (*totschlagen* 'abattre (mort)') et en anglais (*to shoot down / dead*) qui privilégient également un adjectif ou un adverbe de lieu courts.

La banque de données du *Dictionnaire historique de l'adjectif-adverbe* confirme la tendance à employer des adjectifs courts, notamment par la fréquence « token », qui reflète l'usage : 11 636 adjectifs monosyllabiques, 1674 bisyllabiques, 214 à trois syllabes, 34 à quatre syllabes. L'emploi absolu en série dans le même texte est un autre indice de l'existence d'un modèle de formation qui inclut aussi bien les groupes lexicalisés que la formation productive :

(39) Peine esmonder,
Joye abonder,
Tout marchander,
Et dueil seder,
Bas affonder,
Et reffonder,
Bel regarder,
Voir recorder,
Sanz point bourder,
Pais accorder,
Non descorder,
Droit recorder
Pour amender,
En sens fonder
Et perfonder. (Christine de Pizan, Œuvres poétiques, 15^{e} siècle)

(40) Cela vint comme un tourbillon et passa aussi vite, parce qu'Augustin vit un urgent devoir d'en arracher sa pensée. Il fallait *voir clair*, *agir net*, dans toute la partie du traitement où il était possible d'agir. Toutes ces réflexions n'avaient pas grand sens. (Joseph Malègue, Augustin, 1933)

L'emploi absolu incite presque toujours à une interprétation par inférence, ce qui renforce la cohésion interne du verbe complexe, pouvant également être la base d'une lexicalisation au sens figuré.

La diachronie a contribué à sélectionner ou à favoriser la survie des verbes complexes avec tendance à la lexicalisation. L'essor de l'adverbe en *–ment* ne pouvait affecter que les adjectifs adverbaux commutables, donc à l'exclusion de cas comme *couper court / *courtement*.[13] Malgré cet effet paradigmatique somme toute fonctionnel de la concurrence que se faisaient l'adjectif adverbal et l'adverbe en *–ment*, les normes linguistiques qui ont façonné le standard n'ont pas favorisé la productivité du Type IIIb, donc l'emploi de l' « adjectif comme adverbe » (Hummel, sous presse b). La diachronie du registre standard a donc fini par transmettre surtout ce qui était déjà établi dans l'usage, soit sous la forme de liste d'adverbes courts admis par les grammaires, soit comme locutions lexicalisées. Le restant des cas était considéré comme oral, familier, argotique, etc., comme c'est toujours le cas aujourd'hui.

Les exemples suivants provenant du français oral-informel parlé en Acadie mettent en évidence que l'analyse comme « constituants légers » n'est pas valable pour une variété où

[13] Notons qu'il existe des adjectifs du Type IIIb qui ont un équivalent en *–ment* : *coucher horizontal / horizontalement*. Cf. Moignet (1963, p. 178), Garcés (1998, pp. 299-302), Company Company (sous presse).

l'emploi de l'adjectif à fonction adverbiale est pleinement productif (Corpus Wiesmath, Hummel 2000, p. 430):

(41) une fois que vous la vendez *légal*
(42) c'était engraissée *naturel* là
(43) l'étoèle pis les choses qui brillent euh *positif* à l'intérieur de nous-autres
(44) on pourra en parler un petit peu plus *profond*
(45) ton animau grandissait *naturel*

Ces exemples font lumière sur une productivité pleinement développée qui vouerait à l'échec toute tentative d'enregistrement lexicographique. Nous avons affaire à une règle grammaticale. Les adjectifs employés dans les exemples ont été empruntés au latin par voie savante. Ils ont donc été intégrés dans la langue parlée par effet d'osmose. Ce type d'osmose est sensiblement analogue à celui des adverbes en *–ment* correspondants qu'on trouve dans l'usage hexagonal : *légalement, naturellement, positivement, profondément*. Il ne s'agit pas d'adjectifs très courts. Ils s'écartent donc de la tendance hexagonale à employer surtout des adjectifs monosyllabiques pour les fonctions adverbiales. Mais notons aussi un exemple du français parlé en France : *Vous vous rasez électrique ?* (Moignet, 1963, p. 178)[14]. Ces exemples fonctionnent exactement comme en roumain ou en allemand, qui utilisent les adjectifs à fonction adverbiale comme adverbe canonique. Dans le domaine du français, la littérature argotique se voit obligée d'employer de façon productive l'adjectif pour les fonctions adverbiales, faute de quoi le style passerait de l'argot au registre standard avec ses adverbes en *–ment*. Rainer (1985, p. 86) cite des adjectifs à fonction adverbiale employés dans des textes littéraires argotiques: *aimable, brutal, convulsif, féroce, frénétique, gentil, ignoble, immédiat, infect, inopiné, intérieur, littéral, merveilleux, naturel, probable, réel, rotatif, spécial, splendide, subit*. Dans ces langues, registres ou styles, les adjectifs longs ne sauraient être exclus des fonctions adverbiales puisqu'il s'agit du principal mécanisme de formation de l'adverbe. Par contre, la restriction peut jouer dans le domaine de la composition, donc de la lexicalisation (all. *totschlagen* 'abattre mort'). On pourrait donc, tout au plus, discuter la notion de légèreté comme contrainte du processus de formation de groupes lexicalisés (verbes complexes). Du point de vue grammatical, on assiste surtout à une restriction diachronique de la productivité *dans le registre standard* qui affecte principalement les adjectifs longs. Notons que ces adjectifs longs sont souvent étrangers au vocabulaire essentiel employé dans les registres informels où l'on trouve les soi-disant adverbes courts. L'expansion diachronique de l'adverbe en *–ment* concerne surtout les textes écrits, le vocabulaire savant et les emprunts, donc des domaines où l'on ne trouve généralement pas d'adverbe court correspondant. Dans le vocabulaire essentiel de la communication quotidienne, l'adverbe court résiste, même si le standard lui ajoute une variante en *–ment* (*fort, fortement*) (Hummel 2013a, 2014). Or les adverbes fréquents de la vie quotidienne sont généralement courts. Cet effet s'ajoute à la contrainte qui existe pour les verbes complexes.

6. Trois études de cas : *faire, dire, parler* + adjectif adverbal

Dans cette section, nous analyserons les combinaisons de trois verbes avec des adjectifs adverbaux. Ceci nous permettra d'ajouter une description plus objective de l'usage à la discussion d'exemples sélectionnés qui ont fait l'objet des sections précédentes. Nous avons

[14] Moignet y ajoute une réserve, attribuant l'exemple à « un coiffeur, alsacien il est vrai », mais des Parisiens nous ont confirmé qu'ils emploient le même tour.

choisi deux verbes fortement transitifs, *faire* et *dire*, qui nous permettront de cerner de plus près jusqu'à quel point la présence d'un complément d'objet influe sur l'emploi d'un adjectif adverbal. Nous y ajoutons une analyse du verbe *parler*, qui combine une forte tendance à l'emploi intransitif avec un concept qui est très proche de celui de *dire*. Les données proviennent des corpus décrits dans la Section 1. Notons que les corpus ne retiennent pas toutes les structures « verbe + adjectif » mais seulement celles où l'adjectif a une fonction adverbiale. On y a parfois ajouté quelques exemples de prédication seconde pour donner une idée de l'extension de la structure. Remarquons aussi que le degré de transitivité / intransitivité d'un verbe n'est pas forcément le même du point de vue de l'usage dans le registre standard et dans le registre oral informel. Des verbes comme *faire, dire* et *voir* sont sans doute moins transitifs du point de vue de la fréquence dans la langue parlée informelle (ex. *Oui, oui, je fais. Tu dis ! Je vois.*).

6.1. *Faire* + adjectif

Cette paire compte 187 attestations dans les Corpus A et B. Avec 98 sur 187 attestations, l'emploi dans le langage informel des sources Internet (Corpus B) prédomine si l'on tient compte du fait que ce corpus contient 3 500 exemples par rapport à 13 500 dans le Corpus A. L'emploi autonome (96 exemples) prévaut sur l'emploi transitif (69) ou pronominal (20). Les 69 exemples de construction transitive de *faire* invalident l'analyse suivante de Noailly (1994, p. 104) :

> Aucune des créations récentes, lues ou entendues, prises dans un registre standard ou familier, ne fait intervenir de complément « d'objet » dans ces constructions, même lorsque ce serait logiquement possible.

Les données confirment cependant que l'emploi transitif était plus fréquent en ancien et en moyen français pour devenir plus rare en français moderne[15]. La tendance à l'emploi « absolu » est donc un fait diachronique qui renforce la perception des syntagmes comme expressions figées. Pour l'emploi informel documenté dans le Corpus B, l'implicite joue un rôle majeur[16].

Comme nous l'avons dit plus haut, c'est non seulement le complément d'objet mais aussi le sujet qui tend à disparaître de la surface syntaxique pour se limiter à un rôle dans la valence sémantique interne du syntagme. Dans une langue comme le français, qui ne suit pas la tendance *pro drop* des autres langues romanes pour le sujet syntaxique, le sujet est évidemment présent dans pratiquement toutes les phrases, surtout en français moderne. Ceci n'empêche pas la structure « verbe plus adjectif » d'apparaître dans une syntaxe où le sujet du syntagme n'est pas directement intégré. C'est ainsi que le verbe est à l'infinitif dans 125 exemples sur 187 :

(46) L'écrivain qui se propose de peindre des actions doit *faire rapide*; celui qui se propose de peindre des états doit au contraire donner l'impression de la durée (Paul Bourget, Nouveaux essais de psychologie contemporaine, 1885)

[15] Noailly (1994, p. 105) note ce phénomène qui se confirme dans notre corpus, du moins pour les verbes *faire* et *dire*.

[16] Il en va de même pour l'antéposition de l'adjectif, qui était fréquente en ancien français. Du point de vue de la langue actuellement employée, Abeillé & Godard (2014, p. 212) considèrent les syntagmes du type *cher payé* comme « formes figées » ou « mots composés ». Notre corpus contient un exemple, tiré d'un poème datant de 1300, il est vrai : « *Chier* sera cis escoz paiez. (A. Scheler, Les Dits de Watriquet de Couvin) ». Pour donner une mesure approximative de l'impact diachronique de la marginalisation des adjectifs adverbaux, on pourrait envisager d'entreprendre une étude contrastive du français de Louisiane et des dialectes du français au Canada (Hummel 2000, pp. 430-433).

(47) Pour moi devant cette narration littéraire où Buffet s'est contenté de *faire grand*, *anguleux*, *monotone* [...] je commence à croire au génie de ce peintre (France observateur, 1958)
(48) Il faut se risquer aux crissements. L'important n'est pas de *faire beau*, c'est de *faire juste* (Corpus B, 2015)

La structure « verbe à l'infinitif + adjectif » tend à présenter l'événement verbal comme un type de comportement à sujet non spécifié : *faire + court, difficile, facile, fort, gras, large, léger, moche, maigre, petit, rapide, simple, vrai*. Dans ces exemples, le sujet explicite de la phrase est présenté comme quelqu'un qui exerce un type de comportement. Parfois, sujet interne et objet interne se combinent. Ceci se traduit notamment dans les titres de presse ou des slogans publicitaires :

(49) *Faire petit* pour *voir grand*
La firme américaine Coca-cola sait innover lorsqu'il s'agit de communiquer sur ses produits (Corpus B, 2015)
(50) C'est par l'application au travail, par la concentration de l'esprit et de l'imagination, c'est à force de me représenter intensément les circonstances et les personnages, que je parviens à "*faire vrai*"
(Roger Martin du Gard, Souvenirs autobiographiques et littéraires, 1955)

Le syntagme lexicalise parfois un savoir culturel, par exemple par rapport aux rites du Carême catholique : *Faire maigre, faire gras… en février, les deux tu feras.* La pertinence implicite d'un complément d'objet n'est donc qu'une facette d'une dynamique qui, en fin de compte, relève d'un usage qui tend à l'économie.

Les locuteurs emploient parfois des recours typographiques pour marquer qu'il s'agit d'une formule, d'une façon de dire (souvent peu acceptée dans l'écriture normative) :

(51) Vouloir « *faire vrai* » est une erreur colossale ; l'art doit être artificiel et constamment recréer (Corpus B, 2015)

Pour faire court est une locution, « absolue» si l'on veut, employée pour organiser le discours :

(52) *Pour faire court*, elles s'apperceut qu'elle en avoit dedans le dos, dy-je dedans le ventre (Bonaventure Des Périers, Œuvres françoises, 1500)

Dans les exemples du Corpus B, on trouve souvent le tour informel résultatif où l'adjectif est accordé avec l'objet postiche *la*, ce qui est caractéristique de la langue parlée informelle (cf. aussi *à la légère,* etc.) :

(53) "Je *vais* vous *la faire courte* : ce jeune chef antillais a de l'avenir !"
(Corpus B, 2015)

Ajoutons les tours informels analogues *faire clair, faire large, faire simple, faire facile* :

(54) Pour *faire clair*, oui Sebastian est bien arrivé à Cannes et oui il n'y a pas de droit d'entrée ce soir (Corpus B, 2015)
(55) Pour *faire large*, une classe abstraite est une classe qui a des méthodes abstraites (Corpus B, 2015)
(56) J'ai *fait ça facile* (Exemple entendu, 1955; *apud* Grundt 1972, p. 219)

L'emploi transitif est également possible quand l'adjectif modifie le verbe :

(57) Perso je joue en conquête, tu joue[17] ta classe a fond et les objectif tu va les *faire facile* les points (Corpus B, 2015)

L'orthographe hésite souvent quand il s'agit de marquer morphologiquement la modification du complément d'objet (Corpus B, 2015) :

(58) L'idée de faire des véhicules électriques, d'accord! Mais est-il nécéssaire de les *faire moche*? (Corpus B, 2015)
(59) J'adore vos sims moches ... Perso j'arrive pas à les *faire moches*, pourtant j'ai essayé de toutes mes forces (Corpus B, 2015)
(60) Pour *faire simples*, elles mangent l'encre (Corpus B, 2015)

Le fait que le *s* final du pluriel n'est pas audible favorise sans doute ces fluctuations. Si l'on accepte ce type d'évidence, on pourrait tout de même dire que d'autres langues romanes emploient les morphèmes, alors audibles, dans le même type de construction (pt. *para sermos exatos*, esp. *para ser exactos,* 'pour être exactes (nous)'). Il n'est pas rare non plus de trouver des exemples comme le suivant où la marque du féminin, qui est obligatoire dans l'écriture canonique, est absente :

(61) j'ai donc essayé de la *faire léger* (par rapport à une texture) (Corpus B, 2015)

Dans ce type de cas, qui rappelle l'emploi occasionnel de *La soupe, je la mange chaud*, l'attestation reproduit sans doute un usage oral.

Quant à l'hypothèse du modifieur comme complément, on voit bien que la présence d'un complément d'objet n'empêche pas celui de l'adjectif. Celui-ci reste donc un modifieur du verbe ou d'un de ses arguments. Il est vrai que l'interprétation de *faire moche* peut se rapprocher de 'faire du moche', sans doute parce que la valence syntaxique du verbe *faire* prévoit cette possibilité pour l'unité qui le suit, mais l'emploi de la variante transitive *les faire moche(s)* favorise tout de même l'analyse de *moche* comme modifieur d'un complément d'objet implicite ou explicite. Le cas de figure où l'adjectif se rapproche le plus d'un complément se produit quand *faire* devient verbe copule :

(62) J'ai trop envie de me faire tatouer mais quand je serais vieille ca *va faire laid* et je suis une chochotte je vais crier partout (Corpus B, 2015)

Or, ce n'est qu'une dynamique parmi d'autres. Selon Noailly (1994, pp. 111-112), *faire* appartient aux verbes fortement transitifs qui favorisent (« déclenchent ») une interprétation comme objet : *faire solide, différent.* Notons tout de même que ceci n'est pas le cas de *faire facile,* et que *faire différent, compliqué, simple* permettent l'inclusion de la manière dont l'événement est exécuté, et pas seulement la qualification de ce qui est fait (objet).

6.2. *Dire* + adjectif

Les Corpus A et B comprennent 384 exemples pour *dire*, dont 73 proviennent de sources Internet (Corpus B). La comparaison de ces chiffres avec celle de *faire*, où la proportion des exemples tirés d'Internet dépasse les 50 pour cent, met en évidence le rôle exceptionnel de *faire* dans la langue parlée informelle où il sert de verbe passe-partout. Ce rôle, qui va de pair

[17] L'orthographe des exemples est celle de l'original. V. aussi « nécéssaire », etc.

avec celui des implicatures déclenchées par l'emploi autonome, est plutôt contraire au bon usage de l'écriture qui préconise l'explicité, aussi parce que l'écriture sert à la communication entre personnes qui ne se connaissent pas et qui ne partagent qu'un savoir pertinent restreint pour la communication. Quant au verbe *dire*, la proportion de l'emploi transitif face à l'emploi absolu est de 233 à 132. S'y ajoutent 19 cas d'emploi pronominal. La tendance très marquée à employer l'adjectif adverbal avec un objet direct explicite va à l'encontre de l'analyse du modifieur comme complément du verbe. La tendance à l'emploi autonome est donc réelle, si l'on se rapporte à l'emploi courant du verbe *dire* en dehors de ses combinaisons avec un adjectif adverbal, mais cet emploi autonome reste tout de même minoritaire. De plus, on observe une concentration très marquée de l'emploi autonome sur des syntagmes très précis : *dire blanc, dire faux, dire juste, dire vrai* (101 attestations sur 132). Ceci soutient son analyse comme corrélat de lexicalisation. Un phénomène grammatical syntaxique devrait se répartir de façon plus équilibrée sur l'ensemble des attestations.

Par rapport à *faire,* qui peut signifier 'réaliser', 'dire', 'paraître', entre autres, *dire* est un verbe relativement bien circonscrit sur le plan sémantique. Le fait qu'il sert souvent à introduire le discours de personnages d'un texte littéraire joue en faveur de sa fréquence d'emploi dans le Corpus A. En effet, bon nombre d'exemples transitifs se situent dans cette structure du discours:

(63) Cette fois, le jeune homme salua, en *disant très bas*: - voulez-vous me pardonner? (Alain-Fournier, Le Grand Meaulnes, 1913)
(64) je viens d'entendre la journaliste de BFM *dire tout bas* « putin » (Corpus B, 2015)

La liste des introductions du discours se prolonge avec *dire haut et clair, court, bref, net et cru, tout droit, fort, plat et court, sec,* etc. On ne saurait donc affirmer que l'adjectif occupe systématiquement la fonction de complément d'objet.

En ancien français, la forme non-marquée *bel* indique la fonction adverbiale. Dans l'exemple suivant, *bel* est coordonné avec un adverbe en *–ment* :

(65) Et Floovanz li *dit bel* et cortoisemant:
"Sire, ce ne pout estre, sachez certenemant.
(Anonyme, Floovant, 13^{e} siècle)

On note également le passage de l'emploi transitif vers une locution, souvent dans la collocation *bref et court* :

(66) il m'*a dit bref* qu'il avait été surpris dans un bordel et qu'il allait être traduit devant le conseil académique (Gustave Flaubert, Correspondance, 1830-1839)
(67) Le suc de nos melliflus propos est *à bref dire* ce que chante l'Eclesiaste (Pierre de Larivey, Le Laquais, 1579)
(68) Tout ça *pour dire bref*, que contrairement à ce que tu penses, je ne suis pas une si méchante fille pour t'en vouloir jusqu'à ta mort (Corpus B, 2015)[18]
(69) Disons, *pour dire bref*, que je me sentais presque gêné d'y toucher... Ah oui! (Corpus B, 2015)
(70) Je le te *diray brief & court* (Guillaume de Machaut, Le Voir-Dit, 14^{e} siècle)
(71) *Pour dire clair*, on aura du mal à cerner toutes ces comptines (Corpus B, 2015)
(72) Donc *pour le dire clair et net* : eux n'y sont pour rien ! (Corpus B, 2015)
(73) Pourtant, c'est trop beau, *pour dire franc*...
(Paul Verlaine, Œuvres poétiques complètes, 1896)

[18] Voir aussi Bastian & Hammer (2005) sur *bref* comme « marqueur de glose ».

(74) mais *à dire franc*, ce n'est pas ce plaisir sensuel qui me retient ici (Maurice Barrès, Greco ou le Secret de Tolède, 1911)

À partir du 18e siècle, *dire court* cède la place à la locution figée *tout court* : *dire tout court* 'sans plus', qui est aussi le seul emploi documenté dans le Corpus B. A côté de ces exemples, il en existe d'autres où *dire* tend vers l'emploi absolu :

(75) Avoüez, avoüez, mon révérendissime, que le diable *dit vray ou faux*, selon qu'il est utile à vostre malicieuse paternité (Cyrano de Bergerac, Les Lettres, 1655)
(76) Quelque sinistre urluberlu pourrait s'amuser à montrer, en mentant, que *dire faux* et *dire vrai* sont la même chose ou même que *dire faux* par intention est préférable à *dire faux* par erreur (Corpus B, 2015)
(77) Il *disait vrai et juste* (Edmond & Jules de Goncourt, Journal, 1864-1878)

Du point de vue logique, on dirait que *vrai, faux* et *juste* modifient un objet interne : ce qui est dit est vrai, faux, juste. D'un point de vue moins cartésien et plus abstrait cependant, on peut les interpréter comme modifieurs de manière du verbe. Face à la prédominance de l'emploi transitif, l'emploi autonome est un phénomène secondaire qui naît d'un sémantisme foncièrement transitif. Ajoutons que les adverbes en *–ment* n'offrent pas d'alternatives équivalentes : *vraiment, faussement, justement* – tous fonctionnellement spécialisés. Notons aussi l'absence d'un équivalent en *–ment* dans les exemples suivants :

(78) On préfère l'aveu. "Vous *avez dit blanc*, vous ne pouvez plus *dire noir* et personne ne songe que c'est précisément parce qu'on *a dit blanc* qu'on peut *dire noir* et zut (France observateur, 1954)
(79) *Dire blanc* et *faire noir* : la spécialité de la FDSEA87 (Corpus B, 2015)

D'une façon générale, tout porte à penser que le développement diachronique a favorisé la conservation du soi-disant adverbe court dans les cas où sa fonction est plutôt adjectivale et, par conséquent, peu favorable à la substitution par un adverbe en *–ment. Faire gras et maigre* se maintient, parce que les adjectifs se réfèrent par inférence à une qualité de la nourriture, ce qui poserait problème pour ?*grassement*, ?*maigrement*. On assiste même à des cas de réanalyse diachronique. Dans l'exemple suivant de l'ancien français, *laid* se réfère encore à la manière de dire quelque chose, tandis que l'emploi moderne ne connaît plus que la modification exclusive d'un argument du verbe :

(80) Toutes gens set *lait dire* et reprouer (Anonyme, Aiol et Mirabel, 12e siècle)
(81) Certains le *disent laid*, mais je pense que la face triste du blobfish cache un cerveau malin et gentil (Corpus B, 2015)
(82) beaucoup me *disaient laide* comme un poux (Corpus B, 2015)

6.3. *Parler* + adjectif adverbal

Les deux corpus réunissent 429 syntagmes du type « *parler* + adjectif » (prédication seconde exclue) dont 94 relèvent du Corpus B. Bien qu'il soit possible d'employer ce verbe dans une construction transitive telle *parler un anglais correct*, le seul exemple transitif du corpus est le suivant :

(83) Un magnétophone, durant votre sommeil, vous susurre des phrases en chinois, par exemple. Ainsi, vous *parlerez* chinois *aussi sec* (L'Express, 1959)

Le restant des exemples se répartit sur l'emploi intransitif (emploi autonome compris), hormis 25 citations contenant un emploi pronominal.

Du point de vue syntaxique, on peut alors établir un contraste entre transitivité forte, dans le cas de *dire*, et intransitivité forte, dans celui de *parler*, sur un arrière-fond sémantique très proche. Si *parler vrai* existe donc à côté de *dire vrai,* ce n'est sans doute pas à cause de la transitivité du verbe, qui est très marginale dans le cas de *parler*. Ceci n'empêche pourtant nullement l'interprétation de *parler vrai* comme modification d'un objet interne ('ce dont on parle est vrai'), voire comme complément ('dire quelque chose de vrai').[19] Il suffit apparemment que la « chose dite » ou la « chose parlée » existent dans la valence sémantique du verbe. La notion de *valence sémantique*, conçue comme structure sémantique qu'on peut expliciter dans la syntaxe, s'avère même trop restreinte puisque l'emploi transitif de *parler* n'est pas usuel. Or, il va de soi que l'on dit quelque chose quand on parle. *Parler vrai* creuse donc plus profondément dans le sémantisme du verbe, en l'occurrence jusqu'à la chose dite, qui va au-delà de la valence sémantique. Les exemples suivants mettent en évidence la pertinence de l'objet interne du parler :

(84) Quand on lui *parle blanc*, soudain il *répond noir*
(Jean-François Regnard, Le Distrait, 1698)
(85) pourquoi les hommes politiques *parlent faux* alors que la vérité va leur éclater à la figure ? (Corpus B, 2015)
(86) Il suffit de *dire "noir"* pour qu'ils *parlent "blanc"* (Corpus B, 2015)
(87) Ils *parlent haut* et ils *parlent fort*; ils *parlent beau* et ils *parlent faux*…
(Corpus B, 2015)
(88) et je ne m'en fâche pas, je l'en remercie: d'où vient? c'est qu'il a raison et qu'il *parle juste* (Marivaux, Les Sincères, 1739)
(89) Les personnages *sonnent « vrais »*, ils *parlent juste* et ont souvent, malgré la rudesse de la vie, une vision optimiste (Corpus B, 2015)
(90) Seez tu dont vient ton mal*, à vray parler*? Congnois tu point pourquoy es en tristesse? (Charles d'Orléans, Poésies complètes, 1400)
(91) *Pour parler vrai*, c'est l'affreux coudoiement de la rue Montmartre avec des gens costumés (Maurice Barrès, Mes Cahiers: 1907-1908)
(92) Mais *parlons vrai*: sçavez-vous ce qui accable la classe laborieuse et souffrante d'un état? (Jean-François Marmontel, Bélisaire, 1767)
(93) Ne pas confondre ceux qui *parlent fort* et ceux qui *parlent vrai*
(Corpus B, 2015)
(94) *Conter vrai*, est-ce *parler vrai* ? (Corpus B, 2015)

Même si sur l'ensemble des exemples du corpus, la structure « *parler* + adjectif » est légèrement plus affine à la modification de manière que « *dire* + adjectif », on trouve dans les exemples ci-dessus les mêmes adjectifs qu'avec *dire*, dans des contextes très similaires. On trouve également les mêmes fonctions d'organisation du discours (*à vrai parler, pour parler vrai*). Somme toute, l'hypothèse de la complémentation serait aussi justifiée pour *parler vrai* que pour *dire vrai*. De même que *dire vrai* se réfère à la véracité de ce que l'on dit, *parler beau* se réfère au fait de dire des choses qui plaisent :

(95) Les mutations économiques et la sur-médiatisation ont modifié les besoins, les comportements et les attentes du public. Aujourd'hui, il est de plus en plus informé et confronté à un hyper choix. Plus question de lui vendre n'importe

[19] Noailly (1994, p. 110) attire déjà l'attention sur le fait que les verbes transitifs et intransitifs permettent le même type de paraphrase nominale : *Achetez réfléchi ! / faire un achat réfléchi. Vivre droit / avoir une vie droite.*

quoi, n'importe comment. Il ne faut plus seulement lui *parler "beau"*, il faut surtout que cela lui fasse sens. (Corpus B, 2015)

Parler beau peut sans doute inclure aussi une façon de parler. Cette tendance est plus forte du côté de *parler*. C'est ainsi que *parler vrai* peut ne pas se référer à la véracité du dit mais à l'authenticité du langage, tandis que *dire vrai* se rapportera toujours au dit. Autrement dit, la signification conceptuelle de ces verbes ainsi que leur valence sémantique orientent sans doute la localisation inférentielle du type de modification. On n'a cependant pas besoin d'avoir recours à la valence syntaxique pour l'expliquer. Car, si tel était le cas, le verbe intransitif *parler* ne pourrait jamais, ou très exceptionnellement, se référer à une qualité du dit.

Le verbe agentif *parler* permet aussi un type de modification dont la portée inclut aussi bien le verbe que l'agent, comme dans *parler flatteur* :

(96) Au demeurant, on le fait parce qu'il faut le faire, mais en raccourci, avec seulement quelques mots d'époque, de vœux au commencement ou à la fin. Le monde, ceux du monde sont habiles en cela, en *parler flatteur et joli*; non pas moi, je ne me sens aucune facilité de parole dorée, brillante, de ce clinquant de bouche qui se voit dans le monde. Dans le désert on n'apprend qu'à penser. (Eugénie de Guérin, Journal, 1834-1840)

Même dans les cas où le modifieur dispose d'un adverbe en *–ment* comme alternative, il peut activer son potentiel adjectival :

(97) Marcel Gauchet : "Il faut *parler clair* avec les musulmans" (Corpus B, 2015)

Si *parler clair* inclut le fait de parler clairement, il insiste tout de même sur le fait de choisir des paroles claires, un langage clair, sans ambages. C'est une des raisons pour lesquelles nous insistons, avec Noailly et Abeillé & Godard, sur le fait que le modifieur *clair* n'est pas un adjectif adverbialisé, donc une unité appartenant à la classe des adverbes, mais un adjectif employé avec le verbe. C'est ainsi que l'accord morphologique peut rapprocher ce modifieur d'un adjectif du sujet : *Elle parle claire.* Nous obtenons alors un prédicat second. La forte tendance à développer un fonctionnement sémantique exclusivement interne crée des contextes ambigus :

(98) Je veux avoir sa resolution,
Et qu'elle *parle clair*
(Honoré d' Urfé, La Sylvanire ou la Morte-vive: fable bocagère, 1627)

Parler clair devient ainsi un syntagme autonome qui se prête à la lexicalisation (cf. aussi la nominalisation *le parler-vrai* dans 2.2).

7. Conclusion générale

La discussion des hypothèses proposées par Abeillé & Godard (2004) à la suite de Noailly (1994) confirme l'analyse des soi-disant « adverbes courts » ou « adjectifs adverbialisés » comme *adjectifs*. Dans la structure « verbe + adjectif », qui justifie le terme d'« adjectif adverbal » suggéré par Noailly, l'adjectif en tant que classe de mots peut assumer des fonctions syntaxiques diverses qui incluent la modification (explicite ou implicite) du sujet ou

de l'objet à côté de la modification de manière du verbe, sans parler des cas où le syntagme mobilise un savoir contextuel, voire culturel (*voter utile, contrôler positif* (dans le domaine du dopage)*, faire gras*). Cela devient plus problématique quand on veut ajouter à cette analyse le dogme de l'invariabilité de l'adjectif adverbal. Dans la discussion, ce dogme n'est jamais remis en question. Or, on ne saurait nier que la notion d'adjectif adverbal s'applique aussi aux prédicats seconds sujets à l'accord morphologique. De plus, l'emploi invarié, qui dans *manger gras*, où *gras* modifie un objet interne, devient explicite dans *La soupe, je la mange grasse.* Il existe donc un rapport fonctionnel direct avec la prédication seconde. De ce point de vue, il faut inclure aussi les verbes copules, souvent ambigus (*Je la trouve plutôt contente. Je l'ai trouvée morte*), ou en rapport de contigüité (*La maison vaut cher. La maison est chère*). S'y ajoute l'emploi accordé dans le langage informel (*pour faire simples*). La tendance à réduire la valence syntaxique du verbe pour former des syntagmes autonomes est très marquée. L'hypothèse de la transformation du modifieur en complément syntaxique du verbe ne résiste tout de même pas à l'analyse. Car l'explicitation de l'objet direct avec le modifieur est possible dans la plupart des cas, du moins si on reconnaît que la prédication seconde fait partie des variantes de l'adjectif adverbal. La lexicalisation peut empêcher ou restreindre la combinaison de l'adjectif adverbal (*couper court* 'interrompre'). Les restrictions n'appartiennent donc pas à la syntaxe. La pertinence fonctionnelle d'un sujet ou objet internes peut entraîner l'emploi obligatoire du modifieur. Il n'en devient pas pour autant un complément lui-même. Il fonctionne tout simplement comme modifieur d'un argument interne.

Références

Abeillé, A. & D. Godard (2004) : Les adjectifs invariables comme compléments légers en français, in : François, J. (éd.), *L'adjectif en français et à travers les langues.* Presses Universitaires, Caen, pp. 209–224.

Abeillé, A. & F. Mouret (2010) : Les compléments adjectivaux des verbes transitifs en français, in : *Les Tables. La grammaire par le menu*, *Cahiers du Cental 6,* pp. 1–10.

Abeillé, A., O. Bonami, D. Godard & M. Noailly (sous presse) : Adjectives and adverbs in the *Grande Grammaire du français*, in : Hummel & Valera (éds.).

Álvarez-Prendes, Emma (2014) : L'adverbe *sérieusement* : propriétés syntaxiques et sémantiques de ses emplois. *SHS Web of Conferences*, DOI 10.1051/shsconf/20140801355.

Álvarez-Prendes, Emma (sous presse) : L'adverbe *sérieusement* et l'adjectif-adverbe *sérieux* : étude contrastive de leurs emplois et leurs propriétés, in : Loureda, Ó., M. Rudka & G. Sellán (éds.) : *Marcadores del discurso y lingüística contrastiva en las lenguas románicas*. Iberoamericana Vervuert, Madrid / Frankfurt.

Arrivé, M. (1964) : Attribut et complément d'objet en français moderne. *Le Français Moderne* 32, pp. 241–258.

Bastian, S. & F. Hammer (2005) : *Bref* et *en somme* comme marqueurs de glose. *Langues et langage* 12 : *Les marqueurs de glose*. Université de Provence, Aix-en-Provence, pp. 171–188 + 239–242.

Bauche, H. (1951) : *Le langage populaire,* nouvelle édition. Payot, Paris.

Bedijs, K. (2012) : *Die inszenierte Jugendsprache*. Meidenbauer, München.

Blinkenberg, A. (1950) : *Le problème de l'accord en français moderne. Essai d'une typologie*. Munksgaard, Copenhague.

Bonnard, H. (1960) : L'attribut se rapporte-t-il au nom ? *Le Français moderne*, 28,4, pp. 241–248.

Bosque, I. ([4]1996) : *Las categorías gramaticales*. Síntesis, Madrid.
Brunot, F. (1906) : *Histoire de la langue française des origines à 1900*, t. 2 : *Le seizième siècle*. Colin, Paris.
Company Company, C. (2014a) : Adverbios en *–mente*, in: Company Company, C. (éd.) : *Sintaxis histórica de la lengua española*, tercera parte, 3 vols. Universidad Nacional Autónoma de México/Fondo de Cultura Económica, México, pp. 457–611.
Company Company, C. (2014b) : Principios teóricos vs. datos de corpus: ¿diálogo o enfrentamiento? Los adverbios en *–mente* como marcadores del discurso, in: García Negroni, M. (éd.) : *Marcadores del discurso: perspectivas y contrastes*. Santiago Arco, Buenos Aires, pp. 13–33.
Company Company, C. (sous presse) : Adverbial adjectives and *-mente* adverbs face to face. Diachronic evidence from Spanish, in: Hummel & Valera (éds.).
Cruschina, S. (2010) : Aspetti morfologici e sintattici degli avverbi in siciliano. *Quaderni di lavoro* AS It., 11, pp. 21–42.
Crystal, David ([6]2008) : *A dictionary of linguistics and phonetics*, Blackwell, Oxford.
Damourette, J. & É. Pichon (1969) : *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, 1911-1933, t. 3, D'Artrey, Paris.
Dictionnaire historique de l'adjectif-adverbe, v. Hummel & Gazdik (en préparation).
Fillmore, Charles J. (1977): Scenes-and-frames semantics, in: Zampolli, A. (éd.): *Linguistic structures processing*, North-Holland, Amsterdam, etc., pp. 55–81.
Frantext, www.frantext.fr.
Gamillscheg, E. (1957) : *Historische französische Syntax*. Niemeyer, Tübingen.
Garcés Gómez, M. (1998) : Formas adjetivas con función adverbial en español. *Romanistisches Jahrbuch*, 49, pp. 283–306.
Gerhalter, K. (2013) : *La polisemia y polifuncionalidad de 'justo' y 'justamente'. Un estudio diacrónico y sincrónico*. Mémoire de maîtrise, Karl-Franzens-Universität Graz. (accessible en ligne sous : https://adjective-adverb.uni-graz.at).
Goes, J. (1999) : *L'adjectif. Entre nom et verbe.* Duculot, Bruxelles.
Goldberg, A. (1995) : *Constructions. A Construction Grammar approach to argument structure*. The University of Chicago Press, Chicago / London.
Goldberg, A. (2006) : *Constructions at work*. University Press, Oxford.
Grevisse, M. & A. Goosse ([14]2008) : *Le bon usage*. De Boeck / Duculot, Bruxelles.
Guimier, C. (1989) : Sur l'adjectif invarié en français. *Revue de langues romanes*, 93, pp. 109–120.
Grundt, L. (1972) : *Études sur l'adjectif invarié en français.* Universitetsforlaget, Bergen, etc.
Heise, W. (1912) : *Zur historischen Syntax des adverbial gebrauchten Adjektivs im Französischen, Romanische Forschungen*, 31, pp. 873–1038.
Hengeveld, K. (1992) : *Non-verbal predication. Theory, typology, diachrony*. Mouton de Gruyter, Berlin / New York.
Hummel, M. (2000) : *Adverbale und adverbialisierte Adjektive im Spanischen. Konstruktionen des Typs* Los niños duermen tranquilos *und* María corre rápido. Narr, Tübingen.
Hummel, M. (2013a) : Attribution in Romance: Reconstructing the oral and written tradition. *Folia Linguistica Historica*, 34, pp. 1–42.
Hummel, M. (2013b) : La dimensión intercultural de la expansión diacrónica de los adverbios en *–mente*, in : Garcés Gómez, M. (éd.) : *Los adverbios con función discursiva. Procesos de formación y evolución*. Iberoamericana / Vervuert, Madrid / Frankfurt, pp. 15–41.
Hummel, M. (2014) : The adjective-adverb interface in Romance and English, in : Sleeman, P., F. Van de Velde & H. Perridon (éds.) : *Adjectives in Germanic and Romance*. Benjamins, Amsterdam / Philadelphia, pp. 35–71.

Hummel, M. (2015) : Los adverbios flexionados, in: Galán Rodríguez, C., M. Montero Curiel, J. Martín Camacho & M. Rodríguez Ponce (éds.) : *El discurso de la gramática. Estudios ofrecidos a José Manuel González Calvo*. Universidad de Extremadura, Cáceres, pp. 205–233.
Hummel, M. (sous presse a) : Baseline elaboration at the adjective-adverb interface in French (and English).
Hummel, M. (sous presse b) : Éléments d'une diachronie grammaticographique de l'adverbe français. Accompagnés de trois méthodes pour mesurer son effet sur le comportement linguistique. *Romanische Forschungen.*
Hummel, M. (sous presse c) : L'accord adverbial en français, in : Actes du Deuxième colloque international DIA du français actuel : *Approches sémantiques et morphosyntaxiques de la variation en français actuel* (Neuchâtel, 4 au 6 novembre 2015).
Hummel, M. & A. Gazdik (en préparation), *Dictionnaire historique de l'adjectif-adverbe*. (La banque de données du Corpus A est accessible sous: http://www-gewi.uni-graz.at/adjadvdb.
Hummel, M. & S. Valera (sous presse) : *The adjective-adverb interface in Romance.* Benjamins, Amsterdam / Philadelphia.
Ledgeway, A. (2011) : Adverb agreement and split intransitivity: Evidence from Southern Italy. *Archivio glottologico italiano*, 95, pp. 31–66.
Ledgeway, A. (sous presse) : Parameters in Romance adverb agreement, in : Hummel & Valera (éds.).
Marchand, H. (1967) : Expansion, transposition, and derivation. *La linguistique*, 3,1, pp. 13–26.
Moignet, G. (1963) : L'incidence de l'adverbe et l'adverbialisation des adjectifs. *Travaux de linguistique et de littérature*, 1, pp. 175–194.
Moignet, G. (1981) : *Systématique de la langue française*. Klincksieck, Paris.
Noailly, M. (1994) : Adjectif adverbal et transitivité. *Cahiers de grammaire*, 19, pp. 103–114.
Noailly, M. (1997) : Les nouveaux adjectifs adverbaux du français, in: Välikangas, O. & J. Härmä (éds.) : *Où va le français ?* de Werelt, Amsterdam, pp. 91–98.
Rainer, F. (1985) : Adjektiv-Adverbien im Français populaire, in : Kürschner, W. & R. Vogt (éds.) : *Sprachtheorie, Pragmatik, Interdisziplinäres*. Niemeyer, Tübingen, pp. 83–94.
Sandmann, M. (1942) : Remarques sur la genèse d'adjectifs en fonction d'adverbes. *Revue de Linguistique Romane*, 14, pp. 257–278.
Sandmann, M. (1946) : On neuter adjectives determining verbs with special reference to French and Spanish. *The Modern Language Review*, 41, pp. 24–34.
Troberg, M. & H. Burnett (2014) : Le prédicat résultatif adjectival en français médiéval. *Lingvisticae Investigationes*, 37,1, pp. 152–176.
Van Raemdonck, D. (sous presse) : Are intrapredicative adjectives adverbs ?, in : Hummel & Valera (éds.).

Abstract
This article examines four hypotheses that have been suggested in the recent discussion on the syntactic status of French short adverbs such as in *aller direct* and *manger gras* (Noailly, 1994, Abeillé & Godard, 2004, amongst others). According to the first hypothesis (A), short adverbs are not adverbs but adjectives used beside the verb ("adverbal adjectives"). The second hypothesis (B) follows from the commonplace affirmation of adverbal adjectives being invariable (lacking gender and number agreement). The third hypothesis (C) suggests the analysis of one group of adverbal adjectives as complements of the verb instead of verb modifiers. Finally, it has been assumed that the adverbal adjective is a "light constituent" (Hypothesis D). Theses hypotheses are tested against data stemming from the future

Dictionnaire historique de l'adjectif-adverbe. The database of this dictionary includes some 17,000 attested examples of short adverb usage. It will be shown that only Hypothesis A can be verified.

Mots-clefs : adverbe court, adjectif adverbal, invariabilité, accord adverbial, transitivité

Karl-Franzens Universität Graz
Institut für Romanistik
Merangasse 70
8010 Graz
Autriche
martin.hummel@uni-graz.at